

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Fondée en 1917 • Reconnue d'utilité publique par Décret du 20 mai 1920

Le 19 mai 2017

COMMUNIQUÉ

L'absence d'un Secrétaire d'Etat aux anciens combattants et à la mémoire, un oubli ou un manque d'estime ?

L'Union nationale des combattants s'inquiète de l'absence de nomination dans le gouvernement actuel d'un Secrétaire d'Etat en charge des anciens combattants et de la mémoire. Elle prend acte de cet oubli ou de cette absence d'égard du gouvernement pour une population dévouée et méritante. Seule une nomination dans un prochain réajustement du gouvernement serait en mesure de la rassurer.

Beaucoup, parmi eux, qu'ils soient des générations anciennes de 39-45, Corée, Indochine, d'Afrique du Nord, ou des jeunes des opérations intérieures et extérieures attendent encore réparation ou reconnaissance pour ces périodes où ils ont servi la France. Pourtant ils continuent avec foi et dynamisme à transmettre les valeurs qui ont motivé leur engagement, souvent au péril de leur vie ou des sacrifices dans leur activité professionnelle, de l'éloignement de leurs familles inquiètes des risques qu'ils prenaient.

Après l'activité militaire, en liaison avec l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) les associations combattantes apportent, jusque dans les coins les plus isolés des provinces françaises, un soutien matériel et moral aux plus anciens, malades ou blessés et à leurs veuves et orphelins.

A l'heure où notre pays reste toujours sous la menace terroriste et que les opérations intérieures et extérieures se multiplient, il appartient aux armées de bénéficier de l'exemple de ceux qui ont sacrifié au moins une partie de leur jeunesse à défendre la France suivant leur disponibilité ou le contexte : appelés, rappelés, engagés, réservistes ou forces de l'ordre.

Un Secrétaire d'Etat en charge de cette action spécifique montrerait l'intérêt de notre gouvernement envers le monde combattant en général et plus particulièrement envers les associations combattantes, car prendre les armes au service de la France ne sera jamais une occupation banale et mourir ou être blessé un accident du travail.

Contact: Pierre Saint-Macary UNC - 06 44 93 11 27 - p.saintmacary@unc.fr

L'Union nationale des combattants, fondée en 2018 par le Père Brottier et Georges Clemenceau est une fédération de cent associations intergénérationnelles de combattants. Elle rassemble à Paris, en province et Outre-mer 210 000 adhérents. Les plus jeunes sont issus des OPEX, des opérations intérieures, d'autres d'anciens militaires, de réserves ou appelés, les plus anciens ont participé aux conflits de 39-45, Indochine, Corée et d'Afrique du Nord.